

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB)

Objet : Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique, des Départements de l'Ouémé-Plateau, Mono-Couffo, Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

Référence de l'AAOI : S_DAAG_115150

Avis n°: 011 /26/SONEB/DG/PRMP/DAAG/SPMP

BON A LANCER

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert international (AOOI)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version n°1 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 07 avril 2026
2. La SONEB a prévu dans le cadre de son budget autonome, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché n° S_DAAG_115150 relatif à : *Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique, des Départements de l'Ouémé-Plateau, Mono-Couffo, Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de deux ans, à bons de commande.*
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : *Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique, des Départements de l'Ouémé-Plateau, Mono-Couffo, Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de deux ans, à bons de commande.* La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire de vingt-quatre (24) mois non renouvelable par lot, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande semestriels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin.

Les prestations sont à fournir en quatre (04) lots que sont :

- Lot 2 : Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique;

Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique, des Départements de l'Ouémé-Plateau, Mono-Couffo, Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

- Lot 3 : Surveillance et gardiennage des sites de la Direction Départementale de l'Ouémé – Plateau (DDOP);
- Lot 4 : Surveillance et gardiennage des sites des Directions Départementales du Zou-Collines (DDZC) et du Mono-Couffo (DDMC);
- Lot 5 : Surveillance et gardiennage des sites des Directions Départementales du Borgou-Alibori (DDBA), et de l'Atacora-Donga (DDAD).

Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire dès lors que ce dernier dispose distinctement des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

Aucune variante ne sera prise en compte.

NB :

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification

« lorsqu'un soumissionnaire est classé premier sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois pour défaut de preuves de qualification distinctes, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé »

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, on procédera, le lot sera attribué au soumissionnaire ayant présenté le plus grand nombre d'expériences similaires (avec montant exigible) et en cas de nouvelle égalité, le lot sera attribué au soumissionnaire dont le cumul des montants des attestations similaires fournies sera le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB ; Email : prmp@soneb.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB , 92, avenue du Pape Jean-Paul II, - Bureau 113 bis, Tél : (229) 01 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet web.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, des personnes et des biens justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Avoir réalisé au Bénin au moins un (01) marché de prestations de gardiennage de montant minimum par marché et par lot suivants (en FCFA HTVA) au cours des trois (3) dernières années (2023-2025):

○ Lot 2 :	132 000 000
○ Lot 3 :	96 000 000
○ Lot 4 :	161 000 000
○ Lot 5 :	108 000 000

justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortis des contrats (page de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».
- Disposer par lot du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des années (2023, 2024 et 2025) dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des années 2023, 2024 et 2025 au moins égal aux montants en francs CFA par lots indiqué ci-dessous :

○ Lot 2 :	263 000 000
○ Lot 3 :	191 000 000
○ Lot 4 :	321 000 000
○ Lot 5 :	216 000 000

Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être au moins égal à la somme des chiffres d'affaires requis pour les lots pour lesquels il est présumé être attributaire.

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:
 - o Lot 2: 21 900 000
 - o Lot 3: 15 900 000
 - o Lot 4: 26 700 000
 - o Lot 5: 18 000 000

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir un engagement dûment signé par le signataire du contrat, à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la réglementation en vigueur en la matière. Les preuves des déclarations CNSS devront être apportées au début de l'exécution du premier bon de commande

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans la surveillance et le gardiennage des bâtiments, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de l'agrément du Ministère l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise la structure à exercer l'activité de surveillance et gardiennage des personnes et des biens, en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;
- Disposer par lot, de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification ».

Exigences financières :

Surveillance et gardiennage des sites de production de l'Atlantique, des Départements de l'Ouémé-Plateau, Mono-Couffo, Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de deux ans, à bons de commande

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 » ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de Francs CFA:

○ Lot 2 :	21 900 000
○ Lot 3 :	15 900 000
○ Lot 4 :	26 700 000
○ Lot 5 :	18 000 000

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

- Fournir par lot, une assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum (en FCFA) :

○ Lot 2 :	290 000 000
○ Lot 3 :	210 000 000
○ Lot 4 :	353 000 000
○ Lot 5 :	238 000 000

BON A LANCER

- Fournir un engagement dûment signé par le signataire du contrat, à payer au minimum le SMIG à chaque agent employé dans le cadre de l'exécution de la prestation, conformément à la réglementation en vigueur en la matière. Les preuves des déclarations CNSS devront être apportées au début de l'exécution du premier bon de commande

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de vingt-quatre (24) mois pour chaque lot et sera mise en œuvre par émission de bons de commande semestriels.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ... **20 AVR 2026**... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres, sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le **22 MAI 2025**, à 09 heures 30 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence (BUREAU 311) du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, le même jour à 10 heures (heure locale).

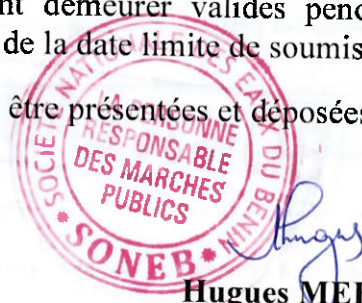
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de :

Lot 2 :	2 628 000
Lot 3 :	1 908 000
Lot 4 :	3 204 000
Lot 5 :	2 160 000

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot, sous peine de rejet.



Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER